

**Pour la nouvelle année...
Une bonne convention négociée et signée !
Des services publics de qualité !
Et des décrets, plus jamais !**

Manifestation du Front commun

Devant l'hôpital Pierre-Le Gardeur

Le lundi 14 décembre 2009

12 h 15 à 12 h 45

Breuvages chauds sur place !

911, Montée des Pionniers

Terrebonne

***N'oubliez pas de signer
votre carte postale !***

Point de rencontre : _____

**Ensemble
pour les
services publics**



Des offres insuffisantes !

Le 30 novembre, le gouvernement Charest a présenté ses offres en réponse aux demandes du Front commun.

Nous demandons **une augmentation de nos salaires de 11,25 % sur trois ans.**

Le gouvernement nous offre une convention collective avec **une augmentation des coûts de main-d'œuvre limitée à 7 % sur cinq ans.**

Il y a loin de la coupe aux lèvres...

Un salaire, tout le monde sait ce que c'est... Mais des coûts de main-d'œuvre, c'est beaucoup moins évident ! Voici donc de quoi il est question...

Bien sûr, les coûts de main-d'œuvre incluent les salaires, mais ils incluent aussi, entre autres, les coûts relatifs au maintien de l'équité salariale, à la relativité salariale, au régime de retraite et aux améliorations à incidence monétaire à être négociées aux différentes tables de négociation.

Si les 7 % offerts par le ministre étaient entièrement engagés sur des matières autres que les salaires, **on pourrait donc se voir imposer de nombreuses années de gel salarial.**

Des gels de salaires, on en a eu, on n'en veut plus !

Nous nous sommes appauvris au cours des dernières années. Cela suffit ! Nos demandes sont légitimes et réalistes. Le gouvernement doit y répondre positivement.

Pas question de baisser les bras !

Bien sûr, cette réponse patronale est inacceptable ! Mais nous sommes au début des négociations et nous aurons l'opportunité d'en discuter à nouveau.

Du 7 au 17 décembre, des actions se tiennent dans toutes les régions du Québec. Il faut faire valoir nos revendications **afin de signaler à Monique Gagnon-Tremblay qu'elle doit refaire ses devoirs** pour que nous puissions en arriver à un règlement satisfaisant avant le 31 mars 2010.

Deux aspects positifs...

- Le gouvernement Charest a répondu promptement à nos demandes;
- La ministre a répété sa volonté de négocier en vue d'en arriver à un règlement.

Nous voulons une vraie négociation !

Nous sommes le Front commun !

Nous sommes...

Ensemble
pour les
services publics

